Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 01/08/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 01/08/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/690022
N° d'annonce : 690022

FONCIERE PARIS BLEUE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 30 Rue Cambacérès 75008 PARIS

883 363 376 R.C.S. Paris

En date du 30 juin 2023, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'Assemblée générale nomme en qualité de Liquidateur de la Société Monsieur Thierry Herrmann, demeurant 101 boulevard Haussmann – 75008 Paris, né le 9 mai 1981 à Strasbourg (67) de nationalité française, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société : 30 rue Cambacérès – 75008 Paris, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de PARIS.

Mention sera faite au RCS : PARIS

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : #a3LATFPn
https://digitalisation.actulegales.fr/#a3LATFPn

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)